

## Marie Moret à Louise Piret, 8 janvier 1898

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote

- Familière de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Inv. n° 1999-09-59

Collation3 p. (70r, 71v, 72r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilière de Guise

### Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Louise Piret, 8 janvier 1898, Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/53025>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [8 janvier 1898](#)

Lieu de rédaction 14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire [Coussinet-Piret](#)

Lieu de destination 43, rue Richer, Paris

# Description

Résumé Sur la jaquette en drap satiné reçue en avril 1897 et dont Marie Moret n'est pas satisfaite : le vêtement n'est pas recevable. Elle le renvoie à Louise Piret pour l'arranger. Une fois cette question réglée, elle verra pour la commande de la jaquette d'été.

## Mots-clés

[Critiques](#), [Vêtements](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

---

Nîmes 8 janvier 1898

Madame Louise Piret,

Je reçois votre lettre d'hier.  
Vous ne me faites mal de la  
jaquette en drap satiné que nous  
n'avons fournie en ardois blanc  
et gris, je vous l'ai dit, laissez  
à désirer sans plusieurs rapports.

C'est une question qui  
est tout d'abord à régler  
entre nous. J'ai à peine  
mis cette jaquette tant elle  
est inconvenante; ~~mais~~  
l'arrangement de plus près ces  
jours-ci, en raison même  
de nos pourparlers, j'ai  
reconnue que je n'aurais pas

dû la recevoir, tant elle  
éloigne les mesures que  
vous deviez prendre.

Ne me doutant pas que  
je parle écarte pourraient  
être commis chez vous, j'ai  
eu au premier état que  
l'inconvenance de la jaquette  
tenait à l'épaisseur de l'étoffe  
et à l'étroitesse des entour-  
nures des manches.

J'ai pris l'air de ces entour-  
nures en couvrant les coutures  
sous les bras; cela rendit  
à l'entournee la largeur  
voulue, mais ce n'était pas  
le vrai succès, car le vête-  
ment souffre d'une façon  
inassimilable dans le dos, aux  
plages touchées.

Le plus grand mal,  
ce n'est pas : nous n'avons fourni  
cette jumelle - que nous  
n'avons complète 225 francs -  
avec le dos plus étroit que le  
modèle fait moins quatre  
centimètres aux épaules.

Mesurez - vous même avec  
le modèle. Nous comprenons  
que cette étroitesse du dos  
tire et fait remonter les  
mouchoirs, etc., etc. —

Le retouement n'était  
pas recouvrable.

Je vous le retourne pour  
que nous l'arrangions. Le  
dos est à changer.

En démontant les mouchoirs

faites remettre si vous  
priez les couturiers de verser  
les lices à leur première  
place, et trouvez quelque  
autre moyen de donner aux  
entourures la largeur souhaitée  
largeur d'autant plus grande  
que l'étoffe est plus épaisse.

Voyez aussi à diminuer  
le bouffant des mouchoirs  
au premier qui va devant  
contre le sein.

Quand la réparation  
faite, retournez moi mes  
deux retouements. Je mets  
constamment à la chambre  
celui que je vous envoie pour  
modèle ; faites donc ce travail  
le plus vite possible, je  
vous prie) je verrai

*Paris 6 Janvier 1898*

ensuite ce que  
j'ai à faire pour  
la jaquette d'été.

Prenez soigneusement les  
mesures du vêtement modèle  
pour le cas où je me déci-  
serais à vous demander la  
seule jaquette d'été, à  
propos de laquelle vous  
m'avez envoyé des schéma-  
tiques et dont nous portez  
le prix à 2<sup>1/2</sup> francs.

Nous devons comprendre  
qu'on ne peut consentir  
que tel prix ~~en~~ condition  
d'avoir des vêtements irrépa-  
rables; et qu'il m'est  
extrêmement désagréable

de passer mon temps à vou-  
loir des réclamations et à  
vous restituer ces vêtements.

Je vous envoie la jaquette  
vieux satiné et le modèle  
parce même courrier ou  
colis postal à domicile.  
Veuillez m'en accuser  
réception et me dire quand  
vous m'en ferez le paiement.

Après je vous prie,  
Madame, mes civilités  
parfaites

*1<sup>er</sup> sq. B. Q. Gare*

*14 rue Beaudaloue*

*Tours*

*Gard*